

COMMUNIQUE DE PRESSE

Congrès de l'Association des maires du Rhône et de la Métropole de Lyon

**L'Agirc-Arrco va au-devant des maires du Rhône
pour les aider à faciliter l'accès dans leur commune
aux services de préparation à la retraite et de prévention**

Lyon, le 27 mars 2025

L'Agirc-Arrco, le régime de retraite complémentaire des salariés du secteur privé annonce sa participation au congrès de l'Association des maires du Rhône le lundi 31 mars 2025 à L'ESCALE à ARNAS (69). L'opportunité pour les élus locaux de relayer auprès de leurs administrés, l'accès aux services de proximité proposés par le régime en matière de préparation à la retraite et de prévention.

Développer l'accès aux services de proximité dans les villes du Rhône

L'Agirc-Arrco organise à la demande des villes des actions d'informations contribuant à faire connaître les services d'accompagnement et de conseils proposés gratuitement par le régime. Ces événements, qui peuvent prendre la forme de réunions collectives d'informations ou de journée d'entretiens individuels avec un conseiller retraite sont très appréciés des élus, car ils répondent aux besoins d'informations de leurs administrés en matière de retraite. Ils sont également l'occasion de découvrir les services de prévention proposés par le régime. Des expérimentations sont menées en ce sens, en partenariat avec l'Association des Maires ruraux de France dans plusieurs départements.

10 000 entretiens retraite proposés dans le Rhône

En complément de ces événements ponctuels, le régime Agirc-Arrco déploie auprès des salariés, des retraités et des entreprises, partout en France, des services de conseil en retraite dans 600 lieux d'accueil. Ces services sont accessibles gratuitement à une large partie de la population rhodanienne. L'Agirc-Arrco compte en effet dans le département 310 000 retraités et 1 154 000 salariés, qui cotisent à l'Agirc-Arrco. Un tiers d'entre eux, âgés de 45 ans et plus sont susceptibles de commencer à s'informer sur leur future retraite.

Dans le Rhône, 5 lieux d'accueil dont 2 agences conseil retraite Agirc-Arrco à Lyon Part-Dieu et Lyon Bellecour sont accessibles sur rendez-vous aux cotisants et retraités de l'Agirc-Arrco. 10 000 entretiens sont proposés dans le Rhône cette année, autant qu'en 2024 et 2 fois plus qu'en 2023. Des permanences sont également assurées dans certaines communes du département pour des entretiens personnalisés.

Des services et actions de prévention dans le Rhône

Au-delà de la préparation à la retraite, l'Agirc-Arrco propose depuis son origine aux assurés du régime et leurs ayants droit des services et actions de prévention en territoire, pour accompagner l'avancée en âge et soutenir les aidants. 2 800 personnes âgées de plus de 50 ans résidant dans le Rhône bénéficie en moyenne chaque année d'un bilan de prévention proposé par l'Agirc-Arrco. Par ailleurs, des conférences, ateliers et forums sont organisés régulièrement dans le département pour aider à bien vivre sa retraite, prendre soin de soi et apporter du soutien aux aidants.

Chiffres clés Agirc-Arrco dans le RHÔNE

Préparation à la retraite

- 860 700 salariés résidant dans le département ont acquis des droits Agirc-Arrco.
- Plus de 20 conseillers sont à disposition des assurés dans les 5 Agences Conseil retraite du département.
- 7 500 entretiens retraite ont été effectués en 2024

Prévention

- En 2024, l'action sociale de l'Agirc-Arrco a mené 35 actions de prévention dans des communes du Rhône et de la Métropole. Ce sont près de 4000 personnes rencontrées (seniors et professionnels).
- 2 800 bilans de prévention ont été réalisés à Lyon 7^{ème} et dans des antennes régulières situées à Genas, Marcy l'Etoile, Tarare et Villefranche-Sur-Saône.
- 80 ateliers de prévention organisés sur des thématiques variées comme la nutrition, la mémoire, le sommeil, l'activité physique, la gestion du stress, l'audition, les aidants.
- 50 conférences réalisées à destination du grand public en 2024 sur la prévention, l'aide aux aidants...

À propos de l'Agirc-Arrco

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 27 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs et 1,8 million d'entreprises adhèrent au régime. 14 millions de retraités perçoivent, chaque mois, une retraite complémentaire Agirc-Arrco. Le montant total annuel des allocations versées par le régime s'élève à plus de 90 milliards d'euros.

La gestion de la retraite complémentaire Agirc-Arrco est assurée par 10 groupes paritaires de protection sociale (métropolitains et outre-mer) : **AG2R LA MONDIALE, MALAKOFF HUMANIS, ALLIANCE PROFESSIONNELLE RETRAITE (AGRICA, AUDIENS, B2V, IRP AUTO, LOURMEL, PRO BTP), KLESIA, IRCEM, APICIL, CRC, CGRR, IRCOM, BTPR.**

Pour plus d'informations : www.agirc-arrco.fr

Contacts presse

Isabelle TROTTET - Agirc-Arrco - itrottet@agirc-arrco.fr - 06 83 45 69 36